



COMIMOB

BAREME DES HONORAIRES ET DES COMMISSIONS

VENTES

COMMISSIONS TTC SUR PRIX DE VENTE CHARGE ACQUEREUR

	Mandat non exclusif	Mandat exclusif
En dessous de 200 000 €	11 800 € TTC	9 800 € TTC
De 200 000 € à 300 000 €	5,9 % TTC	4,9 % TTC
De 300 001 € à 800 000 €	4,9 % TTC	3,9 % TTC
De 800 001 € à 1 200 000 €	3,9 % TTC	2,9 % TTC
Supérieur à 1 200 001 €	Nous consulter	Nous consulter

Parking ou Box : 15 % TTC d'honoraire.

LOCATIONS Habitation principale loi du 6/07/1989

Honoraires TTC, au taux actuel en vigueur à la charge du locataire :

Honor de visite, dossier et rédaction du bail :
Zone très tendue **12 € / m²**
Zone tendue **10 €/m²**
Autres zones **8€ /m²**
Honor de réalisation de l'état des lieux **3 € /m²** (pour toutes zones)

Honoraires TTC au taux actuel en vigueur à la charge du bailleur :

Honor de location **8.33 % TTC** sur le loyer annuel charges comprises

Autres baux

Honoraires TTC au taux actuel en vigueur à la charge du bailleur/locataire

Honoraires de rédaction de bail hors loi Alur **400 € TTC** (partagés entre locataire et bailleur)
Honoraires de rédaction d'avenant au bail **200 € TTC** à la charge du bailleur
Honoraires de location pour les baux de droit communs **10 % TTC** du loyer annuel CC

LOCATIONS COMMERCIALES

Cession de bail et fonds de commerces

10 % du loyer hors charges et hors taxes de la première période triennale + TVA –
Rédaction d'acte 2 392,00 € TTC

GESTION LOCATIVE

De 0,00 €	à	700,00 €	8,50 %	TTC
700,01 €	à	800,00 €	8,00 %	TTC
800,01 €	à	900,00 €	7,50 %	TTC
900,01 €	à	1 000,00 €	7,00 %	TTC
1 000,01 €	à	1 400,00 €	6,50 %	TTC
1 400,01 €	à	2 000,00 €	6,00 %	TTC
Au-dessus de	2 000,01 €		5,50 %	TTC

* Etablissement revenus fonciers 70 € TTC
* RDV déclaration des revenus fonciers 100 € TTC/heure
* Consultation compte extranet 3 € TTC
Assurance Propriétaire Non Occupant obligatoire depuis le 27/03/14 90 €/An TTC

Tarif en vigueur au 01/01/2022